



Conseil Municipal
Séance ordinaire du jeudi 11 avril 2024

Liste des délibérations
Examinées en séance

(en application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : Messieurs POMA-DALCHER-Madame DE QUERO-Monsieur MONCHO-Madame PIERRAT-Monsieur WALLAERE-Mesdames VALGELATA-Monsieur MOREAU-Mesdames PELLEGRINO-BARADE-Monsieur CAUVÉ-FALCO-Madame DUBOIS-Messieurs CALLET-BOUIX-JERIBI-Mesdames LACQUA-GAVACHE-Monsieur RAIBAUDI-Madame BLANCHARD- Monsieur GARCIA

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Jean-Jacques DICHARRY ayant donné procuration à Sébastien MOREAU, Géraldine SKRABO-CRISTINA ayant donné pouvoir à Geneviève PIERRAT, Oifa YOUSSEF ayant donné pouvoir à Arnaud CALLET, Charline HERING ayant donné pouvoir à Stéphane BOUIX, Lauren JASSIN ayant donné procuration à Anne DE QUERO

Absent excusé : Monsieur BENINI

Absents : Monsieur LENOIR

Secrétaire de séance : Nathalie VALGELATA-DALCHER

Présents : 20 / procurations : 5 / absents : 2

1/ CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 22 MARS 2024– PROCES-VERBAL – ADOPTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 mars 2024.

2/ CONSEIL MUNICIPAL – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS – COMPTE RENDU

Par délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Maire de la totalité des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

En vertu de l'article L. 2122-23 du même code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal :

- a) de la décision du 22/03/2024 ayant pour objet :

Vente d'une concession trentenaire

- b) de la décision du 25/03/2024 ayant pour objet :

Vente d'une concession quinquennale

- c) de la décision du 02/04/2024

Acceptation d'un don de sculpture de Lena DETTERWIK

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, a **PRIS ACTE** du compte rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

3/ FINANCES –

3-1/COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE COMPTABLE PUBLIC – EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

Présents : 19 / procurations : 5 / absents : 2

3-2/COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

N.B : Monsieur le Maire ne peut pas prendre part au vote du compte administratif

Présents : 20 / procurations : 5 / absents : 2

3-3/AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-4/BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à la majorité des suffrages exprimés (4 contre : Monsieur BOUIX, Mesdames GAVACHE-LACQUA et Madame HERING par procuration)**

3-5/VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES -EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à la majorité des suffrages exprimés (4 contre** : Monsieur BOUIX, Mesdames GAVACHE-LACQUA et Madame HERING par procuration)

3-6/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU CCAS – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-7/CONTRIBUTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PONT DU LOUP – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-8/SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité des votants** (à l'exception de Mesdames LACQUA-GAVACHE et Messieurs JERIBI-CALLET membres exécutifs d'associations et Madame PIERRAT qui a un lien familial avec la présidente de l'APE)

3-9/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'ACQUISITION ET L'AMENAGEMENT DU DOMAINE DU CAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-10/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION DE CONSOLIDATION DE LA FALAISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-11/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION DE MODERNISATION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-12/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions** : Monsieur BOUIX, Mesdames GAVACHE-LACQUA et Madame HERING par procuration)

3-13/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE SAINT GRÉGOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-14/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-15/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPERATION DE RÉORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-16/MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA RESTRUCTURATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-17/CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA RÉHABILITATION ÉNERGETIQUE DU CHÂTEAU-MAIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-18/CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA SÉCURISATION DU CHEMIN DE RONDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

3-19/CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPERATION DE TRANSITION ENERGETIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

4/ADMINISTRATION GENERALE

4-20/MOTION DES MAIRES DES ALPES MARITIMES POUR UNE DEMANDE DE REVISION DE LA LOI SRU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

5/RESSOURCES HUMAINES

5-21/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

6/AFFAIRES SCOLAIRES

6-22/CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF DES ALPES-MARITIMES – RENOUVELLEMENT 2024-2028

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

7/INTERCOMMUNALITE

7-23/CASA – CONVENTION RELATIVE AU SIAD (Système d'Information et d'Accueil des Demandeurs de Logement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l'unanimité**

La séance a été levée à 18h55